



## GARANTIE TEMPORAIRE DES VEHICULES DES CLUBS ET DES DIRECTEURS SPORTIFS EN COMPETITION



**BULLETIN SE RAPPORTANT AU CONTRAT « FFC SUIVEURS » GENERALI N° AL 724 744**

**A RETOURNER ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT  
AU MOINS 24 HEURES AVANT LE DEBUT DE LA MANIFESTATION**

**CAPDET RAYNAL - SERVICE LICENCIES FFC**

7 rue Drouot – BP 60245 - 75424 PARIS CEDEX 09 - Tél : 01 44 83 87 74 – fax : 01 42 46 34 69 – mail : capdet-ffc@gfc-assurance.com

Cette garantie a pour objet de couvrir la responsabilité civile circulation des véhicules des clubs et directeurs sportifs participant à la manifestation décrite ci-dessous, **pour le seul cas où ceux-ci n'auraient pu obtenir de leur propre assureur le maintien des garanties lors de la participation à cette compétition.**

### VOTRE CLUB :

NOM : .....

ADRESSE COMPLETE : .....

INTITULE DE L'EPREUVE : ..... NUMERO D'ATTESTATION : .....

DATE DE DEBUT – DATE DE FIN : .....2010 - .....2010

### VEHICULES CONCERNES :

Sont assurés, les véhicules 4 roues désignés ci-dessous, de moins de 3.5T, dont le club est propriétaire, ou pris par lui en location longue durée, crédit bail ou leasing, ou mis à sa disposition le temps de l'épreuve.

N°	IMMATRICULATION	MARQUE	MODELE	DATE DE 1ERE MISE EN CIRCULATION
1				
2				
3				

### ÉTENDUE DES GARANTIES :

Les garanties s'exercent pour les sinistres survenus entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée de la manifestation susvisée, **à l'exclusion des accidents hors parcours, avant ou après l'épreuve.**

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DE LA GARANTIE
<b>Responsabilité Civile</b> ⇒ Dommages corporels ⇒ Autres dommages - dont dommages matériels résultant d'un incendie ou d'une explosion, à l'exception des véhicules nécessitant les permis C, D et E : - dont dommages matériels résultant d'une atteinte à l'environnement	ILLIMITE 100.000.000 EUROS  10.000.000 EUROS 800.000 EUROS
<b>DEFENSE JURIDIQUE ET RECOURS</b>	8.000 EUROS

### COTISATION TTC PAR VEHICULE :

Le tarif est fonction de la durée de l'épreuve

DUREE DE L'EPREUVE	PRIME PAR VEHICULE TTC
1 JOURNEE	55 €
DE 2 A 3 JOURS	70 €
DE 3 A 5 JOURS	80 €
POUR LES EPREUVES DE PLUS DE 5 JOURS	Nous consulter

Fait à ....., le .....  
(Signature et cachet du club)

#### **CAPDET RAYNAL – SERVICE LICENCIES FFC**

7 rue Drouot – BP 60245 - 75424 PARIS CEDEX 09

Tél : 01 44 83 87 74 – fax : 01 42 46 34 69 – mail : [capdet-ffc@gfc-assurance.com](mailto:capdet-ffc@gfc-assurance.com)

Le département du sport, des loisirs et de l'événementiel d'INTER COURTAGE ASSURANCES

SAS de courtage d'assurances au capital de 5 999 780 € – RCS PARIS 572 008 068 – Code APE 6622Z - ORIAS n° 07 000 795